



OBJECTIFS

- Comprendre les assurances fondamentales de l'entreprise en responsabilité civile (RC) et dommages aux biens (DAB)
- Maîtriser les éléments importants des contrats et identifier les pièges à éviter afin d'optimiser les garanties d'assurance et le traitement des sinistres
- Réaliser un autodiagnostic des polices responsabilité civile et dommages aux biens



PUBLIC

Responsable assurance, risk manager, toute personne en charge du portefeuille assurance



PRÉREQUIS

Aucun



CONTENU

- Le contrat d'assurance : composition, déclarations de l'assuré, prime, capitaux, sinistre, obligations d'informations et sanctions
- La police responsabilité civile : grands principes, les dommages et responsabilités couvertes
- La police dommages aux biens
- Diagnostic RC : garanties, exclusions, dispositions juridiques favorables à l'assuré et clauses qualitatives.
- Diagnostic DAB : définitions essentielles, les exclusions, les dispositions juridiques favorables et clauses qualitatives



POINTS FORTS

Les participants repartent avec deux check list détaillées des points à valider sur chaque police (méthodologie d'autodiagnostic) qui leur permettront d'auditer et négocier leurs propres polices fondamentales en RC et DAB et de les maîtriser concrètement

Durée

3 jours – 21 heures

Niveau

Base

Tarif

1 820 € HT (adhérent AMRAE)

2 270 € HT (non adhérent)

Déjeuner offert

Dates

10, 11, 12 juin 2024

1, 2, 3 octobre 2024

Lieu

Paris

en présentiel ou à distance

Nombre de participants

15 personnes

Méthodes pédagogiques et modalités d'évaluation

Support de cours – Exercices – Cas pratique – Clausier – Méthodologie d'audit

Test d'évaluation des acquis en fin de la formation

Intervenant

Expert maîtrisant les polices d'assurances obligatoires de l'entreprise

PARCOURS FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE

LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE NIVEAU 1



LES FONDAMENTAUX DE L'ASSURANCE NIVEAU 2



**550 € HT
D'ÉCONOMIE**